



HAL
open science

LE TERRITOIRE, ENTRE FRONTIÈRES ET RÉSEAUX

Tétu Jean-Francois

► **To cite this version:**

Tétu Jean-Francois. LE TERRITOIRE, ENTRE FRONTIÈRES ET RÉSEAUX. VIIIe congrès de la Société Française des Sciences de l'information et de la communication, May 1992, Lille, France. pp.115-119. halshs-00395687

HAL Id: halshs-00395687

<https://shs.hal.science/halshs-00395687v1>

Submitted on 16 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TERRITOIRE, ENTRE FRONTIÈRES ET RÉSEAUX

Communication de Jean-François Tétu au VIII^e congrès de la Société Française des Sciences de l'information et de la communication, (21-23 mai 1992 à Lille) , publié in *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*, pp.115-119, CREDO/S.F.S.I.C., Lille 2002.

Résumé : *Le territoire a besoin de frontières pour que les médiations sociales puissent l'organiser. Mais le mode de production capitaliste a besoin de réseaux techniques qui ne correspondent pas forcément aux réseaux sociaux indispensables à l'identité d'une société.*

La notion de "territoire" s'est répandue dans les études de communication au moment où la montée des réseaux et la mondialisation de la communication semblaient "gommer" les frontières. Les NTIC auraient pour effet de déterritorialiser les médias, et l'internationalisation de délocaliser les pratiques, au point qu'il faudrait, par exemple "s'adapter totalement aux normes internationales(...),penser international, avant de penser français" (D.G. de Gamma Télévision. *Le Monde*, 8-7-88). Notre propos n'est pas d'en débattre la justesse, abondamment discutée par ailleurs, mais de préciser le concept lui-même dont on peut craindre un usage excessivement métaphorique.

"Le territoire n'existe pas, il le devient, car le territoire en soi est passif et ce sont les activités humaines qui donnent sens au territoire"(Knight). Le territoire, selon Littré, est une "étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction". Des définitions du territoire, émerge l'idée que le territoire est lié à l'homme en tant que ce dernier se l'est approprié et le domine. Le territoire est toujours territoire de quelqu'un. En d'autres termes, plus proches de l'usage animal, la marque d'un territoire est qu'il est interdit au voisin. Il faut donc commencer par réaffirmer le lien intrinsèque entre la notion de territoire et la volonté de domination qui en marque les limites.

Le territoire est marqué par des frontières. "Faire frontière", dans notre langue, signifie d'abord se mettre en bataille pour combattre, pour se défendre, et la frontière est

d'abord une organisation de l'espace prévue pour le temps de guerre, pour se défendre du voisin. Fixer une frontière, c'est articuler une proximité et une séparation, ce pourquoi la frontière renvoie à l'espace propre d'une communauté. La frontière distingue, elle sépare, dans un espace discontinu, ce qui relève de l'un ou d'un autre ; elle est donc à la fois point de contact et de séparation entre deux dominations, deux identités, deux cultures. Si bien que la directive d'une "télévision sans frontière" se heurte aussitôt à une levée de boucliers (métaphoriques) au nom de la "souveraineté" nationale (le Danemark par exemple).

A chaque frontière, on ne trouve pas seulement une barrière, qui marque le passage de l'autre côté, on trouve aussi généralement un "bureau de change" qui intéresse la communication parce qu'on n'y change pas vraiment de l'argent, mais du "valant pour" : le change établit, par l'effet d'une convention, une équivalence qui institue quelque chose (une monnaie) comme identique et différent.

La frontière ne crée pas les limites, qu'elle marque pourtant, mais elle est nécessaire à l'instauration des médiations sociales. La frontière, écrivait Jankélevitch, sépare des "presque semblables" (*Libération*, 8-6-85).

Elle peut ainsi enclore un espace propre, celui d'une communauté : c'est à l'intérieur de ses frontières qu'une communauté reconnaît son territoire et se reconnaît comme communauté. A l'extérieur, ce sont les étrangers, à l'intérieur, on est "entre soi", et les membres d'une communauté se sentent "chez eux", dans cet espace propre qu'il est désormais possible, ou souhaitable d'aménager. Et c'est là, bien sûr, que les "réseaux" entrent en action

La frontière n'est pas arbitraire, comme on le dit parfois à tort quand on veut la déplacer, mais conventionnelle ; elle est l'effet d'un partage consenti par les parties ; elle renvoie à des dispositions qui règlent l'existence d'une collectivité. Elle n'est donc jamais vécue seulement au présent, mais bien davantage au passé et au futur : on ne le voit que trop aux conflits qui déchirent l'ex-Yougoslavie. Il est donc nécessaire de conserver, dans l'usage qu'on fait de la notion de territoire, la tension défensive constitutive de la frontière, car cela explique que toute modification d'un territoire engendre de nouvelles frontières. Par exemple, on peut lire dans l'antagonisme récent du centre et des banlieues des grandes agglomérations l'effet même de l'incertitude des frontières de la ville comme ce qui permettrait une communauté : les "communautés urbaines" sont un bel exemple de dénégation .

Les moyens de communication ont, par rapport au territoire, une double fonction majeure : ils structurent les échanges qui l'animent, et ils en construisent des représentations. On le voit par exemple, sur trois exemples que nous indiquons succinctement : le découpage territorial produit par les médias, leur rôle dans l'aménagement du territoire, et le localisme récent.

Une étude sur l'agglomération rennaise a montré quatre modalités de territorialisation des systèmes de communication ;

1. les contraintes techniques découpent les territoires (les zones de taxation téléphonique conduisent la population "à moduler leurs consommations en fonction de ce découpage plutôt qu'en fonction des relations de voisinage") ;
2. dans la PQR, la logique des annonceurs "crée des zones de référence adéquates aux zones de chalandise" ;
3. une logique proprement informationnelle est directement lié "à l'inscription locale des émetteurs et des récepteurs" ce qui crée un fort déséquilibre entre les lieux objet d'information ; 4) une modalité symbolique enfin est à l'oeuvre dans la quête d'information des lecteurs et le décalage entre les représentations territoriales recherchées et celles que proposent les médias (d'où, par exemple, la perpétuation d'habitudes de lecture et de comportement d'achat après un déménagement).

De l'aménagement du territoire, dont on sait qu'il eut d'abord pour but d'"équilibrer" les "régions" et de contrebalancer le poids excessif de la capitale, on peut relever la création des journaux régionaux de T.V.; près de 10 ans avant la naissance de FR3, ils avaient pour but non de produire une information dans la région pour la région, mais de désenclaver les régions et de les rendre visibles chacune aux yeux des autres.

L'émergence du "local" est notre dernier exemple. Les préoccupations "localistes" sont d'abord de défense et visent la consolidation d'un territoire propre. Le mouvement qui a conduit au développement des RLP était défense et illustration d'un territoire et de l'articulation d'une communauté, sur une base territoriale, avec d'autres (la mise en réseau ultérieure, non sans de fortes analogies avec le câble d'ailleurs, montre la domination économique de ce qui, au départ, était affirmation symbolique d'une identité).

Les territoires n'existent cependant pas du seul fait de la volonté commune, ils sont étroitement dépendants du mode de production, comme l'ont montré, les premiers, Marx et Engels dans le Manifeste. Plus près de nous, c'est aussi le propos de Braudel : "Il faut vaincre l'espace pour le dominer. L'économie-Monde déplace ses limites pour

incorporer de nouvelles zones jusque là en dehors de son influence". C'est à ce titre que la réflexion sur le territoire doit tenir compte aujourd'hui de l'existence des réseaux.

A l'ère précapitaliste ou même antérieurement, des réseaux sont à l'oeuvre (cf. les banquiers florentins), mais l'influence (et la richesse) qu'ils procurent ne produit pas de modification sensible dans les communautés sociales et leurs frontières. C'est avec les réseaux techniques apparus à l'aube du capitalisme (chemins de fer) que tout change parce qu'ils supposent un mode de gestion spécifique, et des modes de communication appropriés : le chemin de fer ne peut fonctionner correctement que si un moyen de communication accompagne et anticipe le mouvement des trains pour en permettre la régulation. Flichy, en particulier, a fort bien montré, après Bakis, et d'autres, ce lien fondamental entre moyens de transports et moyens de communication : la maîtrise de l'espace l'impose. Plus encore, la croissance de l'espace maîtrisé provoque une "disjonction entre communauté économique et communauté sociale" (L.Gille) : la mise en réseau des territoires suppose donc la création d'un lien entre les trois grandes familles de réseaux, que les travaux réunis par H.Bakis ont mis en évidence (*Communications et territoires*, La Documentation Française, 1990): les réseaux de transport, les réseaux de communication des transports, et les réseaux généraux de communication.

Mais les réseaux physiques ne peuvent avoir d'efficacité que dans la mesure où ils s'appuient sur les réseaux sociaux (exemple classique: le réseau social du correspondant de presse ou du courtier d'une firme). Et cela n'est pas vraiment nouveau. L'histoire montre que le territoire a besoin des réseaux sociaux, dont l'efficacité est décisive "dans la perpétuation de sa pertinence où dans son déclin"(E.Négrier). La dynamique d'un territoire suppose l'articulation entre réseaux sociaux et réseaux physiques sous peine d'éclater ou de passer sous une autre domination (la question de la souveraineté nationale se pose lorsque de grandes firmes imposent de disposer d'une totale liberté pour leurs propres réseaux de communication)

Pour éclairer davantage ces notions, il faut encore introduire trois distinctions : la première, que H.Bakis a mise en évidence, est la distinction entre territoire comme "espace vécu", i.e. "lieu investi de significations des acteurs du système territorial" et le territoire comme "système" ("ensemble d'éléments et de relations éventuellement associées en vue de finalités communes"). La seconde vient de ce que l'apparition du terme de réseau pour qualifier une infrastructure de communication "dépendrait de deux facteurs historiques" (E.Négrier): "la spécificité de son organisation" (Négrier)

("l'apparition de modes de gestion spécifiques liés à leur mise en place" (Bakis)), et, d'autre part, "l'effectivité de son appropriation sociale" c'est à dire l'usage. Or il apparaît bien que l'usage des réseaux, c'est d'abord le développement des transactions qu'ils permettent ; autrement dit, le réseau moderne permet d'accompagner l'essor de la marchandise dans l'évolution d'une société où la domination est celle des acteurs économiques. La troisième distinction vient de ce qu'aujourd'hui, on ne peut saisir l'espace sans recourir au temps (le temps de transmission de données, par exemple, mais tout aussi bien celui de l'interception d'un SCUD par un Patriot ou celui du délai de livraison de La Redoute). Le temps prend le dessus, dirait Virilio.

Le temps contre le territoire ? La communication "en temps réel" est en train d'abolir, dans l'économie-monde, l'espace territorial, mais le resurgissement de guerres civiles qu'on croyait abolies, du moins en Europe, montre que l'organisation du monde en temps réel pourrait bien interdire l'expérience du temps, le vieillissement ou la mémoire.

Il faut donc revenir à notre point de départ : le territoire est ce dont on défend la maîtrise. Mais la crise des banlieues (pour ne citer qu'elle) indique une crise sévère du territoire (entre espace vécu et espace comme système, entre réseaux sociaux et réseaux techniques). La délocalisation est l'effet direct de l'usage du temps, tout comme la structuration de l'économie-Monde exploite les potentialités temporelles autorisées par les télécommunications. Imposera-t-elle la normalisation que prophétise J.Attali ?

"Ce qu'on appelle la culture est d'abord affaire de clôture écrivait R.Debray dans Le Scribe. Il faut à l'intelligence un mur, une palissade, une frontière(...) qui va contrer la dispersion des forces et des vies (...). Clore un espace, c'est ouvrir le temps". Ce temps-là n'est pas le temps réel ; le temps réel n'est pas un temps : le territoire s'y défait, non pas sous une influence extérieure, mais de l'intérieur. Les anciens avaient inventé Hermès, dieu du commerce et des bornes frontières Hermès, messager des dieux, créait les relations en même temps que les limites . Il est dans le rôle de l'homme de repousser sans cesse les limites, mais pour instaurer quelles relations ?